

BILAN D'ACTIVITE Année 2016





Email: contact@maires05.com / Site web: www.maires05.com

1- Les adhérents

Le nombre d'adhérents au 31 décembre 2016 était de **159 communes** sur 168 que compte le département et de **18 Communautés de Communes** sur les 20 de notre territoire.

2- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'établit ainsi :

Le Bureau:

Président: ARNAUD Jean-Michel, Maire de Tallard

1er Vice Président : ALLARD-LATOUR Bernard, Maire de Remollon **Secrétaire Général** : GANDOIS Jean-Pierre, Maire des Crots

Secrétaire Général Adjoint : BOREL Fabrice, Maire de Forest-Saint-Julien

Trésorier: TENOUX Gérard, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule.

Vices-Présidents: BONNAFFOUX Joël, Maire de la Bâtie-Neuve; COSTORIER Rémi, Maire de Lardier et Valenca, DURAND Christian, Maire de Chorges, EYMEOUD Chantal, Présidente de la Communauté de Communes de l'Embrunais, FARDELLA Alain, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, HUBAUD Christian, Maire de Pelleautier.

Les Membres du Conseil d'Administration :

AMAR Jean Marie, Maire de Saint-Laurent-du-Cros, BATHELEMY Monique, Maire de Chateauneuf d'Oze, BREMOND Max, Président de Communauté de Communes du Guillestrois, CHAUTANT Maurice, Maire de la Roche-des-Arnauds, FORGEOUX Anne-Marie, Maire du Monétier les Bains, GIRAUD Joël, Maire de l'Argentière-la-Bessée, LETERRIER Bernard, Maire de Guillestre, MARTINEZ Gérald, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, MOHRET-RICHAUD Patricia, Maire de Lazer, NICOLAS Gérard, Maire de Ribiers, PONCET Jean-Louis, Maire de Château-Ville-Vieille, RAVEL Julie, Maire d'Orpierre, ROSSI Valérie, Maire de Puy-Sanières, VOLLAIRE Pierre, Maire des Orres.

En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 janvier, le 10 mars, le 12 Juillet. Le Bureau s'est réuni le 10 mars, le 9 juin et le 20 décembre. L'Assemblée Générale a eu lieu le 30 septembre 2016.

3- La représentation de l'Association des Maires et Présidents de communautés de Communes des Hautes-Alpes :

L'AMF05 représente les élus locaux des Hautes-Alpes au niveau national dans des commissions ou groupes de travaux thématiques animés par l'AMF. L'objectif de ces commissions nationales est d'analyser les projets de textes, d'alimenter les discussions en faisant remonter l'expérience de terrain afin d'arrêter des positions à soumettre au bureau national.

Au niveau local, des représentants de l'AMF05 participent aux commissions préfectorales ou départementales.

4- Les actions de l'AMF05 :

L'information et la formation des élus :

L'AMF05 dispose de l'agrément de formation (les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune).

L'AMF05, en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les élus programme tout au long de l'année, des réunions d'information, ouvertes à tous les élus et des sessions de formation, qui se déroulent en groupe au maximum de 20 stagiaires.

En 2016, l'AMF05 a réalisé 6 réunions d'information. Ces réunions, qui mobilisent en moyenne une cinquantaine d'élus, se déroulent à l'Hôtel du Département. Elles sont réalisées pour la plus part en partenariat avec Mairie 2000

- 23 Février 2016 : **Information « la Gestion de l'Eau »**, animée par Pauline Delaere Papin, Conseillère technique de l'AMF et Bernard Jouglain, délégué général FP2E.
- 28 Avril 2016 : **Information « L'actualité des marchés publics »**, organisée en partenariat avec Mairie 2000 et animée par Guillaume Malespine, Directeur Juridique Adjoint de l'UGAP. Intervention de la facilitatrice des clauses sociales.
- Jeudi 12 mai 2016 : Information « Le risque électrique et la prévention sécurité sur les chantiers », en partenariat avec ERDF et le BTP05.
- 30 septembre 2016 : **Information « Point sur l'intercommunalité »**, animée par Hélène GUINARD Conseillère technique de l'AMF.
- 7 octobre 2016 : Information « **Présentation de la Gendarmerie des Hautes-Alpes et** sensibilisation à la radicalisation»
- 14 octobre 2016 : Information « **Gestion de la voirie communale et chemins ruraux** », en partenariat avec Mairie 2000, animée par Vincent Borrel de l'Ordre des géomètres experts.
- 25 novembre 2016 : Information **« Les risques naturels »**, en partenariat avec Mairie 2000, animée par la SMACL.

Une réunion de formation a eu lieu :

- 21 Janvier 2016 : **Formation « Préparer et animer une commission communale des impôts directs »**, animée par ECOFINANCES FORMATION, Mathieu Beraud

Séminaire des Maires à Bruxelles :

Dans le cadre des accords conclus entre l'AMF et le bureau du Parlement Européen à Paris, des séminaires de maires sont organisés à Bruxelles. L'objectif est de rapprocher les élus des institutions européennes.

Dans ce cadre, une délégation de 17 élus a été accueillie dans les institutions européennes les 8 et 9 novembre 2016.

Une journée a été consacrée à la visite du Parlement Européen et à la rencontre de plusieurs parlementaires européens. Les élus ont pu échanger sur toutes les questions de l'actualité européenne : politique agricole, fonds européens, brexit...

Une journée a été consacrée à la rencontre des experts de la Commission Européenne sur les questions du déploiement numérique, sur les programmes Erasmus, sur les fonds européens...



La délégation d'élus des Hautes-Alpes à la Commission Européenne





La délégation d'élus des Hautes-Alpes reçue par les députés européens

5- Le soutien juridique des Maires et des Présidents de Communautés :

Notre Association répond aux sollicitations des Maires et des Présidents de Communautés en apportant un soutien juridique, avec le concours de l'Association des Maires de France.

En 2016, l'Association a été saisie 66 fois par les adhérents sur des sujets variés, comme l'administration ou la gestion communale, les finances et la fiscalité locale, l'intercommunalité, l'urbanisme...Pour chaque demande, l'AMF05 répond en s'appuyant sur ses bases juridiques ou en sollicitant les spécialistes de l'AMF à Paris.

Notre Association a signé une convention de partenariat avec le cabinet d'avocats BGLM à Gap. Cette démarche vise à permettre aux collectivités adhérentes de recevoir une consultation par un avocat à l'occasion d'une difficulté rencontrée et qui nécessite l'avis d'un professionnel du droit.

La 1^{ère} consultation est intégralement prise en charge par notre Association, et reste totalement confidentielle.

Le cabinet d'avocats a été saisi 5 fois en 2016.

Enfin, l'AMF05 organise une veille juridique auprès de ses adhérents, par mail, sur son site internet ou encore sur sa page Facebook.

6- Les actions partenariales

Comme les années précédentes, l'Association des Maires et Présidents de Communautés des Hautes-Alpes a affirmé sa volonté de développer des actions partenariales pour démultiplier l'efficacité de son action.

Le Conseil Départemental des Hautes-Alpes apporte son soutien financier et logistique lors nos réunions de Bureau, du Conseil d'Administration et pour les réunions d'information avec les élus. Une convention de partenariat a été signée avec **le Centre de Gestion des Hautes-Alpes** pour la mise à disposition d'une salle de formation équipée.

- Une convention signée avec l'Inspection Académique :

Après avoir été sollicité par l'Inspection d'Académie au sujet de la mise en place d'un schéma triennal d'évolution de l'offre scolaire dans les Hautes-Alpes, l'AMF05 a organisé, une réunion de travail avec l'ensemble des maires qui ont une école sur leur territoire communal le 2 novembre 2016 en présence du Dasen des Hautes-Alpes à l'Hôtel du département des Hautes-Alpes à Gap. 39 élus ont participé à cette réunion. Le Dasen a pu présenter le schéma triennal 2016-2019 d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes-Alpes aux élus et répondre à leurs questions.

En novembre 2016, après consultation des adhérents, le Président de l'AMF05, la 2ème Vice-Présidente du Département des Hautes-Alpes et la Ministre de l'Education Nationale ont signé cette convention, dont l'objectif principal est **la garantie du maintien du taux d'encadrement sur le département pendant 3 ans**. La volonté de l'AMF05, au travers de cette convention, est d'entamer une réflexion sur l'évolution de l'offre scolaire et d'anticiper les évolutions démographiques à venir. En parallèle, doit s'engager un travail de concertation avec l'IA sur le temps de l'enfant, l'organisation territoriale de l'école, le numérique et le financement des projets, ceci au travers de groupes de travail Elus/IA.

7- Le Congrès des Maires des Hautes-Alpes :

Plus de 250 élus ont participé cette année à notre Congrès qui s'est déroulé le 30 septembre 2016 au Quattro à Gap. En partenariat avec le Dauphine libéré et le lycée des Métiers Sévigné, cet évènement est devenu le temps fort de notre association.

Au programme cette année :

- Table ronde : « Loi NOTRe : quelles nouvelles compétences pour les intercommunalités ?» Intervention Hélène GUINARD Conseillère technique de l'AMF, Département Intercommunalité et Territoires.
- Table ronde : « La ruralité et l'évolution de nos territoires » illustrée par une conférence : « La nouvelle géographie sociale : analyse de la recomposition sociale des territoires » Intervention de Christophe Guilluy, géographe, auteur de plusieurs études. Son dernier ouvrage : « La France Périphérique » paru en 2014.
- Table ronde : Baisse des dotations : le temps des arbitrages. Quelles aides pour financer les projets d'investissement des communes ?

Cette journée est devenue un RDV important pour les élus des Hautes-Alpes.

En parallèle, 48 exposants, les principaux fournisseurs des collectivités, étaient présents sur le Salon et ont pu rencontrer les élus présents.







8- Le Congrès des Maires de France :

Cette année, la Congrès national des Maires s'est déroulé <u>du 31 mai au 2 Juin 2016</u>. Une délégation de 40 élus des Hautes-Alpes a participé à ce Congrès. Les élus ont ainsi pu témoigner des difficultés engendrées par la baisse des dotations et échanger avec leurs homologues. En marge de ce Congrès, accueillis par les parlementaires des Hautes-Alpes, les élus ont participé à une visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale. L'AMF05 a organisé une soirée au théâtre suivi d'un diner. Les élus ont ainsi pu se retrouver et partager des moments conviviaux.